



Fêtes et Gala mobiles.

Pâques, Ascension, Pentecôte, Fête-Dieu. — Jeudi, Dimanche, Mardi Gras.

Jours de maigre fixes.

Les Vendredis et Samedis de l'année, excepté les Samedis depuis la veille de Noël jusqu'à la CHANDELEUR (temps des couches de la Vierge). Plus les jours indiqués dans le Calendrier.

Jours de maigre mobiles.

Dans plusieurs diocèses, les trois jours de Rogations. — Les Quatre-Temps. — Les Jours de Carême, excepté les Dimanche, Lundi, Mardi, Jeudi de chaque semaine, depuis le Jeudi après les Cendres jusqu'à celui de la Passion, au principal repas seulement et moyennant aumône.

Jours de maigre mobiles non portés à l'Almanach.

Les QUATRE-TEMPS. (Toujours les Mercredi, Vendredi et Samedi). Après le 1^{er} Dimanche de Carême. — Après la Pentecôte. — Après le 14 septembre. — Dans la 3^e semaine de l'Avent.

Les ROGATIONS. Les Lundi, Mardi, Mercredi avant l'Ascension.

L'AVENT. Commence le Dimanche le plus proche du 30 novembre.

Cet Almanach étant fait pour 4 ans, on n'a pu indiquer les jours de la semaine. En 1853, B marque le dimanche, C lundi, D mardi, E mercredi, F jeudi, G vendredi, A samedi. En 1854, A indique le dimanche, B lundi, C mardi, D mercredi, E jeudi, F vendredi, G samedi. En 1855, la lettre G indique le dimanche, A lundi, B mardi, C mercredi, D jeudi, E vendredi, F samedi. En 1856, année bissextile, la lettre F indique le dimanche jusqu'au 27 février, et la lettre E pour le reste de l'année. F lundi, G mardi, A mercredi, B jeudi, C vendredi, D samedi. En 1856 le CARNAVAL n'aura que 3 jours de durée.